

Compte-rendu du conseil d'administration

Mercredi 11 juillet 2018 à 20h30

Chez Françoise Roussi

Présents : Sarah Cainaud, Sylvain Cairola, Florence Colette, Anne Marie Jaudaud, Ginette Pariselle, Françoise Roussi.

Excusés : Eric Olivier Lochard, Maïka Devireux, Patrick Lespagnol, Morgane Maréchal, Jocelyne Vanbinneveld.

1. Nouveau local à Magnac Bourg :

Suite au vote favorable de l'assemblée générale du 27/06/18, il convient d'établir une politique claire concernant l'augmentation de la marge et un calendrier pour l'aménagement du lieu :

- **Augmentation de la marge** : cette augmentation se fera dans le cadre suivant : harmoniser la marge à 10% pour tous les producteurs, les prix proposés aux adhérents ne devant pas dépasser les prix publics pratiqués en direct par les producteurs. Certains produits bénéficiant de prix de gros pourront éventuellement supporter une marge supérieure.

Un groupe de travail est constitué qui fera un bilan produit par produit des prix actuels pratiqués et proposera une simulation d'augmentation de la marge. A la suite de quoi les producteurs seront informés individuellement par les membres du groupe et du CA.

La synthèse sera présentée au prochain CA pour validation.

Le groupe de travail est constitué de Florence Colette, Sarah Cainaud, Françoise Roussi, Anne Marie Jaudaud. Réunion prévue le 18/07/18.

- **Calendrier pour l'aménagement** : les travaux débuteraient en aout. Pour le passage entre la partie chauffée et la partie non chauffée, il est décidé de demandé une porte vitrée coulissante.

L'organisation de l'aménagement est reportée au prochain CA.

2. Questions diverses :

1. Logiciel Ancolie : suite aux nombreux problèmes rencontrés dans la gestion des commandes suite à des bugs du logiciel, Françoise Roussi collecte les descriptions des problèmes.

Florence Colette contact Vladimir pour lui demander un devis et une intervention rapide dès que les éléments de diagnostique lui seront communiqués.

Le CA propose d'examiner la pertinence d'une maintenance régulière du logiciel.

2. Café Alto Puruz : le Panier de Germaine adhère à l'association « Café alto Puruz » qui gère la logistique des commandes de café, pour la somme de 20 euros.

3. Prochain conseil d'administration :

Le prochain CA aura lieu le mercredi 05 septembre 2018 à 20 h 30 (lieu à confirmer).